

# **Postulat – Gratuité des TP le dimanche : Une mesure pour le pouvoir d'achat et propice à adoucir nos dimanches et jours fériés**

Depuis plusieurs années maintenant, le pouvoir d'achat de la classe moyenne se réduit comme peau de chagrin. La faute à une inflation importante qui a surtout affecté les plus pauvres et la classe moyenne, dont les salaires n'ont très souvent pas augmenté dans la même proportion, contrairement aux ménages les plus aisés, pour qui l'inflation a été bien plus modeste voire complètement indolore. Dans ce contexte, l'accès au loisir, plus particulièrement pour les familles, est de plus en plus difficile. En parallèle, les Montreusien·nes aspirent également à une tranquillité sur leur propre territoire, avec des dimanches et jours fériés plus paisibles, moins pollués et plus sereins pour les familles, qui ont aussi droit au repos et de profiter des riches activités proposées sur notre belle commune.

Et il est possible d'agir à la fois pour le pouvoir d'achat et pour favoriser l'accès au loisir, grâce **la gratuité des transports publics les dimanches et jours fériés pour les Montreusien·nes**.

Un tel système :

- redonne du pouvoir d'achat aux Montreusien·nes, et plus particulièrement aux familles ne disposant pas forcément d'abonnements de transports publics et pour qui une journée de déplacement peut coûter cher ;
- encourage la population à profiter d'activités locales, du bord du lac aux Préalpes, en passant par nos quartiers et nos villages : bref, un encouragement au loisir de proximité ;
- limite l'utilisation de la voiture individuelle, permettant aussi de fait de diminuer les nuisances lors des dimanches et des jours fériés, mais aussi le coût engendré par l'usage de la voiture ;
- serait simple à mettre en place, par exemple à travers une e-prestation uniquement accessibles aux habitant·es de la commune, via la future carte habitant ou tout autre système jugé efficient.

Il est à rappeler que la mobilité de loisir a un impactant plus important que toutes les autres formes de mobilité. En effet, 43% des distances parcourues chaque année le sont pour des loisirs, contre 28% pour les déplacements du domicile au lieu de travail.

Enfin, il est nécessaire d'évoquer qu'un arrêt du Tribunal fédéral interdit aujourd'hui l'idée de gratuité complète des transports publics. Toutefois, une gratuité partielle, ciblée sur un groupe (les Montreusien·nes) et dans le temps (le dimanche et les jours fériés uniquement), n'est aucunement remise en question et existe déjà, notamment à Genève (gratuité des transports publics pour les jeunes de 25 ans et moins : <https://www.20min.ch/fr/story/geneve-gratuite-des-tpg-la-justice-valide-la-reduction-tarifaire-103236653>)

Dès lors, **le postulat demande que la Municipalité étudie la mise en place de la gratuité des transports publics pour les Montreusien·nes sur l'ensemble du territoire communal, les dimanche et les jours fériés.**

Romain Pilloud  
Conseiller communal  
Groupe socialiste